



Trouver rapidement des réponses à vos questions

Votre Compte ameli
sur www.ameli.fr



+ rapide



+ malin



0 papier

et 05 59 52 74 37

du lundi au vendredi, de 8h à 16h30.

Suivre vos paiements

- ☞ Pour consulter en direct vos paiements (tiers-payant, rémunération "médecin traitant / ALD", aides à la télétransmission, gardes et astreintes, relevés de comptes mensuels, indus) ou pour poser une question sur un dossier (réponse sous 72 h) → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé > votre compte ameli
- ① Pour poser une question sur une facturation de soins à un conseiller, composez le 05 59 52 74 37 et sélectionnez le choix 1.

Trouver une info réglementaire, conventionnelle ou administrative

- ☞ → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé
- ☞ Pour vous abonner gratuitement à l'infoslettre et recevoir votre actualité mensuelle par courriel → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé > votre caisse
- ① Pour une question réglementaire, conventionnelle ou administrative, composez le 05 59 52 74 37 et sélectionnez le choix 3.

Passer des commandes

- ☞ Pour vos commandes d'imprimés et vos formulaires en ligne → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé > votre compte ameli
- ☞ Pour vos commandes de tests de diagnostic rapide de l'angine → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé > votre caisse
- ① Pour vos commandes par téléphone, composez le 05 59 52 74 37 et sélectionnez le choix 2.

Consulter les droits des patients

- ☞ Pour connaître les droits de vos patients (droits de base, exonération du ticket modérateur, CMU-c, médecin traitant) → rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique professionnels de santé > votre compte ameli
- ⊘ Ces informations ne sont disponibles qu'à travers des accès sécurisés et ne sont pas délivrées par téléphone.